

CHAPITRE 11 – Sortir de la guerre

Cours 1. La paix inachevée (p. 304-305)

Le 11 novembre 1918, les armes se taisent sur le front occidental. Cependant, il faut encore du temps pour qu'une paix bien fragile soit signée entre les belligérants.

A - Une paix laborieuse

La lente sortie de guerre. L'armistice de Rethondes ne marque pas la fin de la Première Guerre mondiale. La cessation des combats doit être ensuite confirmée par de véritables traités de paix entre les différents États belligérants. La démobilisation est progressive : des troupes françaises restent ainsi stationnées en Allemagne.

La paix des vainqueurs. Le 18 janvier 1919, la conférence de la Paix s'ouvre à Paris en présence des délégués de 27 États et de 5 dominions britanniques. Les vaincus en sont écartés, ainsi que la Russie parce qu'elle a conclu une paix séparée avec l'Allemagne et que les Alliés s'opposent au régime soviétique. Les grandes puissances sont à l'origine des traités de paix : les négociations sont menées au sein de conseils restreints (doc. 1).

Un difficile compromis. Les négociations sont compliquées, car les Quatre ont des objectifs divergents. Alors que Wilson se réfère aux « quatorze points », Clemenceau entend obtenir des réparations indispensables à la reconstruction et il exige de voir la sécurité de la France garantie. L'Italie veut les territoires promis par les Alliés en contrepartie de son entrée en guerre. Enfin, le Royaume-Uni cherche à ne pas trop affaiblir l'Allemagne pour ne pas renforcer la France.

B - Des traités lourds de tensions

L'humiliation de l'Allemagne. Exclu des négociations, le gouvernement allemand est informé des conditions de paix le 7 mai 1919. Ses contre-propositions ayant été refusées, le chancelier Scheidemann démissionne. Redoutant une intervention alliée, son successeur, Gustav Bauer, finit par accepter le texte. Le traité, signé à Versailles le 28 juin, impute à l'Allemagne la responsabilité du conflit et lui impose des conditions très dures, si bien qu'hommes politiques et opinion publique allemands dénoncent un Diktat (doc. 2).

La fin des empires. Consacrant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les traités de paix redessinent la carte de l'Europe et du Proche-Orient. L'Autriche et la Hongrie sont séparées et leur territoire, comme celui de l'Empire ottoman, est réduit. À l'inverse, les pays vainqueurs s'agrandissent tandis que sept nouveaux États sont formés.

La « victoire mutilée ». L'Italie se considère comme un « vaincu de la paix », car les Alliés ne lui accordent pas la totalité des terres irrédentes. Elle n'obtient que le Trentin, le Haut-Adige et l'Istrie, enlevés à l'Autriche, mais Fiume et la côte dalmate sont cédés à un nouvel État, la Yougoslavie, tandis que Mustafa Kemal empêche les Italiens de s'installer à Antalya. Furieux, Orlando, le Premier ministre italien, quitte la conférence de Paris le 24 avril 1919.

C - La Société des Nations

Des faiblesses structurelles. Adopté le 28 avril 1919, le pacte de la Société des Nations (SDN) est intégré aux traités de paix. Installée à Genève, la SDN veut empêcher la guerre par la sécurité collective. Des sanctions peuvent être prises contre un État agresseur, mais la SDN ne dispose pas d'une force internationale pour les faire appliquer. Membres permanents du Conseil, les grandes puissances sont en mesure d'imposer leurs décisions à l'Assemblée, composée de tous les États membres. Mais les décisions doivent être prises à l'unanimité. Et surtout, en mars 1920, le refus du Sénat américain de ratifier le traité de Versailles affaiblit la SDN.

« **L'esprit de Genève** ». Malgré tout, la SDN porte les espoirs d'une paix durable. En dépit de moyens limités, elle joue un rôle significatif dans le développement du droit international. Au Proche-Orient, elle place les provinces arabes de l'Empire ottoman sous mandat. En 1922, le Haut-Commissaire pour les réfugiés, Fridtjof Nansen, crée le « passeport Nansen » pour permettre à quelque 3 millions d'apatrides de trouver un pays d'accueil. Par les accords de Locarno, conclus avec la France et la Belgique en 1925, l'Allemagne reconnaît ses frontières occidentales, ce qui lui permet de faire son entrée à la SDN l'année suivante.

Cours 2. La poursuite de la guerre (1917-1923) (p. 306-307)

En 1918, les combats cessent dans l'ouest de l'Europe, mais pas à l'est. Sur les ruines des empires, de nombreux conflits éclatent, continuent ou reprennent. Ce n'est qu'en 1923 que l'Europe connaît enfin un relatif état de paix.

A - Une guerre sans fin

Un arc de crises à l'est de l'Europe. À partir de 1917, un long cycle de violences s'engage dans l'ensemble des États vaincus. Ainsi, l'historien Robert Gerwarth dénombre 27 conflits en Europe, qui embrasent les pays successeurs des anciens empires entre 1917 et 1923. Si ces conflits se concentrent sur un arc reliant la Finlande à la Turquie, ils touchent également l'Irlande et le Proche-Orient (voir doc. 1, p. 310).

Des conflits emboîtés. Deux types de conflits se mêlent et s'alimentent réciproquement : des guerres interétatiques entre des pays nouvellement constitués, comme la Pologne et la Russie soviétique ou la Grèce et la Turquie, et des guerres civiles, comme en Russie ou en Hongrie. Par ailleurs, dans tous les États vaincus, les luttes politiques et sociales sont nombreuses et violentes.

Une catastrophe humanitaire. Ces conflits armés dans l'Europe d'après-guerre font plus de 4 millions de victimes, soit plus que le total des pertes françaises, britanniques et américaines pendant la guerre. Souvent menés hors de tout cadre légal, les combats atteignent des niveaux de barbarie inégalés en Europe depuis les guerres de Religion au XVI^e siècle. Massacres et exactions poussent plus de 3 millions de personnes à l'exil.

B - Les racines de la violence

Des sociétés brutalisées ? La Grande Guerre a produit une accoutumance à la violence qui peut expliquer la continuation et la banalisation de celle-ci lors des sorties de guerre, notamment dans les corps francs. La brutalisation des sociétés européennes est cependant variable selon les pays, alors qu'ils ont connu une expérience des combats similaire de 1914 à 1918. Il faut donc pousser plus loin l'analyse.

Des situations explosives. La défaite ou, dans les cas grec et italien, la victoire déçue entraînent une immense frustration chez des populations ayant consenti d'importants sacrifices pendant des années de guerre. Par ailleurs, le délitement des États favorise la constitution de milices paramilitaires et la multiplication des conflits, notamment entre groupes ethniques. Dans les nouveaux États, créés au nom du droit des peuples, celui-ci n'est pas forcément respecté. Ainsi, les Allemands constituent désormais des minorités souvent mal traitées en Pologne, en Tchécoslovaquie ou dans les pays baltes.

Les forces extérieures. Certains de ces conflits sont aussi alimentés Repères par l'engagement de forces armées alliées. Des troupes françaises et britanniques sont déployées au Proche-Orient, pour y défendre les intérêts de leur métropole, et surtout envoyées à l'est de l'Europe pour faire barrage à la Russie bolchevique et empêcher la propagation du communisme. L'armée française intervient ainsi contre les révolutionnaires hongrois ou en soutien de l'armée polonaise contre l'Armée rouge.

C - Les principaux conflits

Les guerres russes. Entre 1917 et 1923, de multiples de conflits s'imbriquent dans l'Empire russe en révolution et en décomposition. Aux guerres opposant l'Armée rouge aux Russes blancs, il faut ajouter les soulèvements paysans contre les réquisitions agricoles et la conscription, ainsi que la volonté d'indépendance de pays comme l'Ukraine qui cherchent à s'affranchir de la tutelle russe. Ces guerres sont gagnées par les bolcheviks en 1923 : elles ont fait 3 millions de victimes, auxquels il faut ajouter les 2 millions de morts de la grande famine de 1921-1922 (doc. 2).

La guerre gréco-turque (1919-1922). Après la signature de l'armistice de Moudros, les Alliés se partagent les territoires de l'Empire ottoman, réduisant la nouvelle Turquie à une partie de l'Anatolie. Cependant, le général Mustafa Kemal refuse le traité de Sèvres (août 1920) et mène une contre-offensive. Elle aboutit à la libération du territoire national, au prix du massacre de 30 000 Grecs et Arméniens à Smyrne (septembre 1922). Le traité de Lausanne (1923) restitue aux Turcs la totalité de l'Anatolie et la Thrace orientale (doc. 1).

Cours 3. Des sociétés meurtries par la Grande Guerre (p. 308-309)

Les sociétés européennes sortent très affaiblies de la Première Guerre mondiale. Elles doivent reconnaître le sacrifice des anciens combattants et honorer le souvenir des morts.

A - Un bilan terrible en 1918

Un drame humain. À l'échelle mondiale, on dénombre plus de 10 millions de morts et disparus (doc. 1) et 20 millions de blessés dont 8 millions grièvement. Il faut y ajouter 24 à 40 millions de décès causés par la grippe espagnole. Les conséquences du conflit sont d'autant plus lourdes que les pertes militaires frappent principalement les jeunes générations, provoquant une baisse durable de la natalité et un phénomène de classes creuses (doc. 2). En 1918, l'Europe compte 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins.

La France en ruines. Dans toutes les zones de front, les dégâts sont considérables. En France, dix départements sont concernés : 350 000 maisons sont détruites, 3 millions d'hectares de terres agricoles dévastées, les infrastructures de transports anéanties. Il paraît impossible de reconstruire la « zone rouge ». Des communes entières sont déclarées « mortes pour la France ».

B - Les anciens combattants

Un retour amer. En France, la lenteur de la démobilisation, qui dure jusqu'en juin 1920, frustre les soldats. Par ailleurs, le retour à la vie civile des anciens combattants s'accompagne de difficultés professionnelles et familiales. Ainsi, le nombre de divorces passe de 16 000 en 1913 à 34 000 en 1920. Beaucoup de vétérans se sentent abandonnés et trahis par les civils pour lesquels ils se sont battus.

Militer pour de nouveaux droits. En se regroupant dans des associations, particulièrement nombreuses en France, trois millions d'anciens combattants font pression sur les pouvoirs publics pour obtenir une reconnaissance et une compensation financière et symbolique de leur sacrifice. Leur mobilisation permet la création de droits sociaux dès 1919 : pensions pour les invalides, les veuves et les orphelins ; postes réservés pour les blessés de guerre.

Patriotisme et pacifisme. Dans tous les pays d'Europe, les anciens combattants combinent pacifisme et nationalisme selon des dosages variés. S'ils alimentent parfois les mouvements antiparlementaires et les milices d'extrême droite, ils aspirent souvent à la paix. En effet, l'engagement pacifiste permet de donner un sens à la guerre, dont on veut qu'elle soit vraiment la « der des ders ».

C - Les enjeux de la mémoire

Fêter la victoire. À l'annonce de l'armistice, des scènes de liesse éclatent dans toutes les communes de France, même si la lassitude et le deuil tempèrent la joie des soldats. Le 14 juillet 1919, un grand défilé est organisé à Paris pour célébrer le triomphe des Alliés. Cependant, le souvenir de la victoire est rapidement remplacé par la commémoration des victimes de la guerre chez tous les vainqueurs. Ainsi, dès 1919, la cérémonie du 11 novembre célèbre avant tout la fin des combats.

Le Soldat inconnu. Face au nombre de morts non identifiables (250 000 en France), l'idée d'en choisir un qui les représenterait tous émerge dans plusieurs pays. En France, Auguste Thin, fils d'un combattant mort pour la France et lui-même poilu de 21 ans, est chargé de désigner le soldat inconnu à Verdun, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre des Pensions, André Maginot. Le 11 novembre 1920, le cercueil est exposé puis inhumé sous l'Arc de Triomphe, et chaque année à cette date le Soldat inconnu est célébré. Une cérémonie identique est organisée au Royaume-Uni le même jour et, à partir de 1921, par d'autres États.

Les monuments aux morts. À partir de 1919, de nombreux monuments commémoratifs sont construits dans tous les pays d'Europe. En France, la quasi-totalité des communes font construire un monument à partir de 1920. Porteurs d'un message souvent patriotique et rarement pacifiste, ils révèlent que tous les Européens ont conscience de la nécessité de reconnaître et commémorer le sacrifice pour pouvoir faire le deuil. Ils restent aujourd'hui la trace la plus visible de la Grande Guerre.

Doc 1 p. 310 : Le communisme de guerre

Camarades ! Le soulèvement koulak¹ dans vos cinq districts doit être écrasé sans pitié. Les intérêts de la révolution tout entière l'exigent, car partout la lutte finale avec les koulaks est désormais engagée. Il faut faire un exemple. 1. Pendre (je dis pendre de façon que les gens le voient) pas moins de 100 koulaks, richards, buveurs de sang connus. 2. Publier les noms. 3. S'emparer de tout leur grain. 4. Identifier les otages comme nous l'avons indiqué dans notre télégramme hier. Faites cela de façon qu'à des centaines de lieues à la ronde les gens voient, tremblent, sachent et se disent : « Ils tuent et continueront à tuer les koulaks assoiffés de sang. »

Télégraphiez que vous avez bien reçu et exécuté ces instructions.

Vôtre, Lénine.

P.-S. Trouvez des gens durs.

Lettre de Lénine à V. V. Kuraev, 11 août 1918.

1. Le mot koulak désigne un paysan aisé ; il est employé par les bolcheviks pour qualifier tous ceux qui s'opposent à la collectivisation des terres.

Doc 4 p. 311 : Un pogrom en Ukraine

Les nationalistes ukrainiens présentent la révolution bolchevique comme un « complot juif ». Ils multiplient les pogroms, comme ici en février 1919 à Proskourov (Khmelnysky), où 2 000 juifs sont massacrés.

Ils ne se servaient pas seulement de leurs sabres, mais également de leurs baïonnettes. [...] La maison de Krotchak fut visitée par huit hommes, qui commencèrent à briser les carreaux des fenêtres. Cinq hommes pénétrèrent dans la maison, tandis que les trois autres restèrent dehors. Ceux qui étaient à l'intérieur prirent le vieux Krotchak par la barbe, le tirèrent jusqu'à la fenêtre de la cuisine et le jetèrent dehors aux trois autres qui le tuèrent. Puis ils tuèrent la vieille femme et ses deux filles. Une jeune fille qui était passée rendre visite à la famille fut traînée par ses longs cheveux dans une autre pièce, jetée par la fenêtre dans la rue puis tuée. Après ce meurtre, les cosaques¹ revinrent dans la maison et infligèrent plusieurs blessures à un garçon de treize ans, qui devint sourd à la suite de l'agression. Son frère aîné fut blessé neuf fois à l'estomac et au flanc, après avoir été placé sur le cadavre de sa mère.

Récits de témoins cités dans le rapport d'A. Hillerson

au Comité des délégations juives, 1927.

1. Cavaliers d'élite dans l'armée impériale russe puis dans les armées blanches.

Doc 5 p. 311 : Les corps francs de la Baltique

Ernst von Salomon (1902-1972), écrivain nationaliste allemand, raconte dans ce roman autobiographique son engagement dans un corps franc en 1919.

Nous étions enrégés. Nous chassions les Lettons comme des lièvres à travers les champs, nous incendiions toutes les maisons, nous réduisions en miettes tous les ponts jusqu'au dernier pilier, nous abattions tous les poteaux télégraphiques.

Nous jetions les cadavres au fond des puits et nous lançions des grenades par-dessus. Nous renversions tout ce qui nous tombait sous la main, nous mettions le feu à tout ce qui pouvait brûler. Nous voyions rouge, rien des sentiments humains ne subsistait dans nos coeurs. Partout où nous avions saccagé, le sol criait sous la destruction. Où nous avions attaqué, il ne restait des maisons d'autrefois que des décombres, des cendres, des débris de bois rougeoyants comme un large ulcère sur des champs dévastés. Un drapeau de fumée marquait notre chemin.

Ernst von Salomon, *Les Réprouvés*, 1930.

Doc 1 p. 312 : La responsabilité allemande

Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui lui a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

Traité de Versailles, article 231, 28 juin 1919.

Doc 2 p. 312 : Une paix manquée

Membre de la délégation britannique, le célèbre économiste Keynes a quitté les négociations avant même la signature du traité de Versailles. Dès 1919, il dénonce « l'aveugle passion antiallemande » et ses dangers.

Le Traité ne contient aucune mesure en faveur du rétablissement économique de l'Europe – rien pour faire des Empires centraux vaincus de bons voisins, rien pour stabiliser les nouveaux États européens, rien pour que la Russie revienne vers nous. Il n'encourage en aucune façon des accords de solidarité économique entre les Alliés eux-mêmes. Aucune disposition n'a été prise pour remettre de l'ordre dans les finances de la France et de l'Italie, ou pour réajuster les systèmes du Vieux et du Nouveau Monde. Le Conseil des Quatre n'a prêté aucune attention à ces problèmes, si préoccupé qu'il était par d'autres – Clemenceau voulait anéantir l'existence économique de l'Allemagne, Lloyd George conclure à tout prix un accord et rapporter en Angleterre quelque chose qui passerait pour acceptable pendant une semaine, et le Président [Wilson] ne rien faire qui ne fût juste en droit. Il est extraordinaire que le problème économique fondamental que posait une Europe qui mourait de faim et se désagrégeait sous leurs yeux ne soit précisément la seule question à laquelle il ait été impossible d'intéresser les Quatre. Leur principale incursion dans le domaine économique, ce furent les Réparations, et ils réglèrent le problème comme s'il relevait de la théologie, de la politique ou de la tactique électorale, adoptant successivement tous les points de vue sauf celui de l'avenir économique des États dont ils avaient en main les destinées.

John Maynard Keynes, Les Conséquences économiques de la paix, 1919.

Doc 2 p. 314 : Pour une paix sans victoire

De simples accords ne sauraient à eux seuls instaurer une paix sûre [...]. La paix qui reste à conclure ne sera durable qu'à la condition d'être garantie par la grande force organisée de l'humanité. Avant tout, ce doit être une paix sans victoire. [...] Une victoire serait une paix imposée au perdant, le vainqueur dictant ses conditions au vaincu [...]. Seule une paix conclue d'égal à égal peut être durable, paix dont le principe même soit l'égalité et une participation commune à un bien commun [...]. L'égalité entre nations, sur laquelle la paix doit se fonder pour être durable, doit être une égalité de droits ; les garanties échangées ne doivent ni entériner ni impliquer une différence entre les nations, selon qu'elles sont grandes ou petites, puissantes ou faibles. Le droit doit s'appuyer sur la force commune, non sur la force individuelle, des nations dont la concertation sera le garant de la paix [...]. Il est une notion plus fondamentale encore que l'égalité de droits entre nations organisées. Aucune paix ne saurait ou ne devrait durer sans une reconnaissance et une acceptation du principe selon lequel le pouvoir légitime des gouvernements procède du seul consentement des gouvernés et qu'aucun droit ne justifie qu'on fasse passer des peuples de la souveraineté d'un État à celle d'un autre comme s'ils en étaient la propriété.

T. Woodrow Wilson, Discours devant le Sénat, 22 janvier 1917.

Doc 3 p. 314 : Les inquiétudes d'un pacifiste

Prix Nobel de la Paix 1909, le Français d'Estournelles de Constant écrit à son ami américain Butler, pacifiste lui aussi.

Comment juger avec confiance du pacte de la Société des Nations devenu un compromis entre les ambitions des Grandes Puissances victorieuses ? Ces Grandes Puissances devraient, à mon sens, étonner le monde par leur désintéressement et donner l'exemple du respect de ces principes qui seront à la base de la Société des Nations, si cette Société doit vivre. Or, il est moins question de justice dans le pacte que de dépouiller l'Allemagne de ses possessions. [...] Que deviennent les principes du président Wilson ? [...] Si les États-Unis vainqueurs et arbitres résistent aux tentations de l'impérialisme ; si l'Allemagne ne tombe pas, après la Russie dans l'anarchie et si elle n'est pas poussée à une politique protestataire de revanche [...], je crois encore que la Société des Nations pourra sortir viable de la Conférence.

Paul d'Estournelles de Constant, Lettre à Nicholas Butler, 22 février 1919.

Doc 5 p. 315 : Aristide Briand à la SDN

Le 10 septembre 1926, onze mois après la signature des accords de Locarno, l'Allemagne est accueillie à la SDN.

Que penseraient les détracteurs de la Société des Nations s'ils assistaient à cette séance et croit-on que des événements comme celui d'aujourd'hui eussent été possibles, si la Société des Nations n'avait pas existé ? Quelques années seulement après une effroyable tourmente, alors que les champs de bataille sont encore humides de sang, les mêmes peuples qui se heurtaient se rencontrent aujourd'hui et échangent leurs désirs réciproques de collaboration. Quelle espérance pour les peuples et pour les mères et comme j'en connais qui regarderont ce soir leurs enfants sans sentir leur cœur angoissé. Pour l'Allemagne et pour la France en particulier, cette journée voudra dire : « Finie la série des rencontres sanglantes ; finie la guerre entre nous ; finis des voiles de deuil et des souffrances qui ne s'apaiseront pas. Plus de guerres, plus de solutions brutales et sanglantes à nos différends. [...] (Vifs applaudissements dans l'assemblée) Plus de solutions sanglantes, c'est le juge, désormais, qui dira le droit, et comme les individus, nous irons devant le magistrat demander le règlement de nos différends. Arrière les fusils, les mitrailleuses et les canons ! Place à la conciliation, à l'arbitrage et à la paix ! Un pays ne se grandit pas seulement par le succès militaire ; il se grandit bien davantage si, traversant d'énormes difficultés, il préfère patienter et demander au droit la consécration de la justice.

Aristide Briand, Discours à la Société des Nations, 10 septembre 1926.

Doc 1 p. 316 : Soldats français sur le front oriental

Capitaine Conan est un roman autobiographique de Roger Vercel, qui raconte l'engagement d'un régiment français dans les Balkans après la signature de l'armistice de Rethondes.

Ma compagnie, je l'ai retrouvée dans les tranchées du Dniester, au sud-est de Bender, cette ville que les Roumains ont prise et que nous les aidons à garder, car les Rouges veulent la reprendre. J'ai retrouvé les relèves, les petits postes, les groupes de combat, les sapes, tout !... J'ai tiqué, quand j'ai regardé à un créneau, que j'ai revu la terre au ras de mes yeux !... On a creusé des trous au bout de l'Europe pour nous y jeter, sept mois après l'armistice, et ça cause à tous une stupeur telle qu'on hésite à rendre quelqu'un responsable de ça. On aurait plutôt le sentiment que c'est la terre qui nous a repris, qu'on ne peut plus vivre dessus, qu'elle lâche partout sous nos pieds, où qu'on aille, qu'on sera toujours noyé dedans ! [...]

Ce qui exaspère, c'est que tout soit si calme, si vide ! Nos trous, dans cette plaine illimitée, au bord de ce fleuve désert, paraissent dérisoires, et nos guets, absurdes. [...]

La nuit, on double les guetteurs. Il paraît que les Rouges passent et repassent le fleuve à notre nez. Le bureau des renseignements, la police roumaine l'affirment. Jamais nous ne voyons rien, nous n'entendons rien de réel. Car les guetteurs, chaque nuit, voient des ombres ramper, ils tirent, on lance une fusée, sa lueur blême flotte en clignotant sur le vide pâle de l'Ukraine, puis elle tombe, avec un grésillement dans le fleuve. Il n'y a rien, jamais rien que les anciennes hallucinations de guerre qui renaissent.

Roger Vercel, Capitaine Conan, chap. 14, 1934.

Doc 1 p. 317 : Un rapprochement très difficile

À partir de 1922, des vétérans issus de plusieurs pays se réunissent à Genève pour imaginer des droits communs à tous les anciens combattants par-delà les frontières. Cependant, plusieurs associations d'anciens combattants refusent de participer aux Conférences internationales des associations de mutilés et d'anciens combattants.

Nous ne pouvons pas envisager, sans émotion, même l'idée d'une simple prise de contact avec les combattants allemands, alors que l'Allemagne élude la réparation des dommages qu'elle a fait subir à la France et aux Alliés, qu'elle remet en discussion publique la question de ses responsabilités solennellement affirmée au traité de Paix de Versailles et que toutes les voix qui viennent d'outre-Rhin manifestent un détestable esprit de revanche et de mensonge. Il est possible que quelques Allemands clairvoyants soient disposés à se rapprocher des nations interalliées dans l'intérêt de la paix générale. Mais ils sont très peu nombreux, et nous devons attendre qu'ils soient légion et qu'ils aient donné des preuves indéniables de la transformation de la mentalité allemande.

Général Malleterre, président de l'Association générale des mutilés de guerre, Lettre à Adrien Tixier, fondateur de l'Union fédérale des anciens combattants, 1922.

Doc 2 p. 317 : Une marque indélébile

L'écrivain Jean Giono est appelé sous les drapeaux à la fin de 1914, à l'âge de 19 ans. Démobilisé en octobre 1919, il est traumatisé par son expérience du front et devient un pacifiste convaincu.

Je ne peux pas oublier la guerre. Je le voudrais. Je passe des fois deux jours ou trois sans y penser et brusquement, je la revois, je la sens, je l'entends, je la subis encore. Et j'ai peur. [...] Vingt ans ont passé. Et depuis vingt ans, malgré la vie, les douleurs et les bonheurs, je ne me suis pas lavé de la guerre. L'horreur de ces quatre ans est toujours en moi. Je porte la marque. Tous les survivants portent la marque. J'ai été soldat de deuxième classe dans l'infanterie pendant quatre ans, dans des régiments de montagnards. Avec M. V., qui était mon capitaine, nous sommes à peu près les seuls survivants de la 6^e compagnie. Nous avons fait les Eparges, Verdun-Vaux, Noyons-Saint-Quentin, le Chemin des Dames, l'attaque de Pinon, Chevrillon, le Kemmel. La 6^e compagnie a été remplie cent fois et cent fois d'hommes. [...] Nous sommes de tout ça les derniers vivants, V. et moi. J'aimerais qu'il lise ces lignes. Il doit faire comme moi le soir : essayer d'oublier. Il doit s'asseoir au bord de sa terrasse, et lui, il doit regarder le fleuve vert et gras qui coule en se balançant dans des bosquets de peupliers. Mais, tous les deux ou trois jours, il doit subir comme moi, comme tous. Et nous subirons jusqu'à la fin.

Jean Giono, Refus d'obéissance, 1937.

Doc 1 p. 318 : Regard d'historienne

En France, les 1 350 000 morts ont largement envahi tout l'espace symbolique et affectif. En 1919, on fête la victoire, mais le poids de la perte l'emporte. En 1920, l'inhumation du Soldat inconnu doit donner une place exceptionnelle à ces héros parmi les héros, les morts parmi les combattants. [...] Les funérailles nationales d'un combattant non identifié sont célébrées par tous les anciens belligérants. Ce culte du Soldat inconnu représente la « brutalisation¹ » de la guerre passée à la postérité mémorielle, il est l'invention commémorative par excellence de la Grande Guerre : l'anonymat garantit l'héroïsme de tous et permet le deuil de tous. De telles tombes deviennent des autels de la patrie. À partir du 11 novembre 1920, où ont lieu les deux premières cérémonies, à Londres et à Paris, le rite international s'inscrit au centre de chaque pouvoir national, dans les différentes capitales. [...] Ce qui reste, en 1919, des unions sacrées, c'est cet immense souffle de ferveur né en 1914, vécu dans l'intensité et le désarroi mêlés à travers les années de guerre, et que les commémorations nationales réactivent partout dans le respect du sacrifice, et, souvent, dans le sentiment de l'horreur de son inutilité. Au-delà des cérémonies officielles et des défilés militaires, les différents soldats inconnus ont bien cristallisé les valeurs de sacrifice et de malheur liées à la guerre. Et par un retournement qui dut probablement séduire les détracteurs des cérémonies, peu nombreux à l'origine, les tombes sont devenues aussi de hauts lieux symboliques de l'expression du pacifisme.

Annette Becker, « Le culte des morts, entre mémoire et oubli »,

Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918, Bayard, 2013.

1. Voir Repères, p. 302.

Doc 2 p. 318 : La République et le Poilu

L'âme de la France a palpité, hier, tandis qu'étaient glorifiés, à l'occasion du Cinquantenaire de la République et de l'anniversaire de l'armistice, Gambetta, le grand tribun qui ne désespéra jamais de la patrie¹, et le Soldat français dont le sacrifice sauva la patrie et la civilisation. Un peuple ému splendidement s'était porté sur le passage des deux glorieuses dépouilles et nulle cérémonie ne saurait dépasser en grandeur cette marche triomphale à travers Paris, du Panthéon à l'Arc de l'Étoile. Aujourd'hui repose pour toujours, dans une sépulture digne de lui, le petit soldat de France tombé « quelque part un jour », sur le front, enterré sans nom le soir qu'il rêvait, peut-être, de son clocher perdu, dans la mélancolie grise des crépuscules de chez nous. Son corps passa au milieu d'une foule inclinée et le cœur des mères, douloureuses, saignait au poignant souvenir d'un cher disparu. Mais la tristesse ne dominait pas. Avec son tact instinctif, la foule parisienne avait compris qu'il s'agissait surtout d'une apothéose. C'était l'anniversaire double d'une grande idée, la République, et d'une grande réalité, la Victoire. Aussi, sans avis, dans du respect, dans de la fierté, accueillait-on le cortège, chacun passant presque à son voisin la consigne : la République victorieuse... Le Poilu... !

Le Petit journal, 12 novembre 1920.

1. Le cœur de Gambetta est transporté au Panthéon pour célébrer le 50e anniversaire de la III^e République et le rôle de Gambetta dans la guerre contre les Prussiens en 1870.

Doc 5 p. 319 : Tombe du Soldat inconnu britannique

Le 11 novembre 1921, pour le premier anniversaire de l'inhumation du Soldat inconnu, une dalle est déposée sur la tombe du Soldat inconnu dans l'abbaye de Westminster.

Sous cette pierre repose le corps d'un soldat britannique de nom et de grade inconnus ramené de France pour reposer parmi les gloires de ce pays et enterré ici le jour de l'Armistice, le 11 novembre 1920, en présence de Sa Majesté le roi George V, de ses ministres d'État et des chefs de son armée ainsi que d'un large rassemblement de son peuple. Ainsi sont commémorées les multitudes d'hommes qui, durant la Grande Guerre de 1914-1918, ont donné ce qu'un homme peut donner de plus haut : la vie elle-même pour Dieu, pour le roi et pour le pays, pour ceux qu'ils aimaient, pour leur patrie, pour l'Empire, pour la cause sacrée de la justice et pour la liberté du monde. On l'enterra parmi les rois, parce qu'il avait bien agi envers Dieu et envers son foyer.

Doc 3 p. 320 : Le rôle du Haut-Commissariat aux réfugiés

Le Haut-Commissariat a été institué, vers la fin de 1921, en vue de résoudre les problèmes créés par la présence de plus d'un million et demi de réfugiés russes dispersés dans toute l'Europe. La plupart de ces réfugiés étaient dénués de toutes ressources et se trouvaient dans une situation d'autant plus difficile qu'ils ne possédaient aucun passeport, sinon des passeports reconnus par un très petit nombre de gouvernements. C'est par suite de l'impossibilité où se sont trouvés les gouvernements particuliers de résoudre ce problème, chacun pour sa part, que la Société a été invitée à s'occuper de leur bien-être. [...] Il a été reconnu, dès le début, que la question présentait deux phases bien distinctes, l'une transitoire, l'hospitalité à accorder aux réfugiés dans différents pays et l'autre, permanente, le rapatriement en Russie au fur et à mesure que la situation de ce pays deviendrait plus favorable. Des progrès notoires ont été réalisés pour ce qui touche à la période transitoire : trente et un gouvernements [...] acceptent aujourd'hui le modèle de certificat d'identité pour les réfugiés russes [...]. L'adoption de ce système a été extrêmement précieuse pour les réfugiés eux-mêmes, car elle a mis fin à leur situation illégale de « gens sans patrie ». [...]

Rapport sur les travaux du Haut-Commissariat pour les réfugiés présenté à
la SDN par le Docteur Nansen, Genève, 4 septembre 1923.

Doc 4 p. 321 : L'accueil des réfugiés

Dans cette autobiographie, l'écrivain américain d'origine russe raconte son enfance dans une famille aristocratique, contrainte à l'exil après la révolution d'Octobre 1917, et sa vie de Russe blanc.

La Société des Nations munissait les émigrés, qui avaient perdu leur citoyenneté russe, d'un passeport dit Nansen, document très accessoire, d'une nuance vert pâle. Son titulaire valait à peine mieux qu'un criminel libéré sur parole et devait passer par d'odieuses épreuves chaque fois qu'il voulait voyager d'un pays à l'autre, et plus les pays étaient petits, plus ils étaient tatillons. Quelque part dans le fin fond de leurs glandes, les autorités sécrétaient cette notion que peu importait à quel point un État – disons la Russie soviétique – pouvait être mauvais, toute personne ayant fui cet État était intrinsèquement méprisable du fait qu'elle s'était soustraite à toute administration nationale : et par conséquent, on marquait à son endroit la désapprobation absurde avec laquelle certains milieux religieux regardent un enfant né hors mariage.

Vladimir Nabokov, *Autres rivages*, Gallimard, 1951.

Doc 1 p. 326 : L'avis de Lloyd George, Premier ministre britannique

Si nous sommes sages, nous offrirons à l'Allemagne une paix qui, en même temps qu'elle sera juste, sera, pour tout homme sensé, préférable à l'alternative du bolchevisme. Je voudrais donc placer en frontispice de la paix l'idée suivante : dès que l'Allemagne aura accepté nos conditions, particulièrement les réparations, nous lui ouvrirons l'accès aux matières premières et aux marchés du monde, à égalité avec nous, et nous ferons tout notre possible pour rendre le peuple allemand capable de se remettre sur ses jambes. Nous ne pouvons à la fois l'estropier et nous attendre à être payés [...].

À tous points de vue, par conséquent, il me semble que nous devons nous efforcer d'établir le règlement de la paix comme si nous étions des arbitres impartiaux, oublieux des passions de la guerre. Ce règlement devra avoir trois buts : avant tout, il doit rendre justice aux Alliés, en tenant compte de la responsabilité et des méthodes de guerre ; ensuite, il doit être tel qu'un gouvernement allemand conscient de ses responsabilités puisse le signer en estimant qu'il pourra remplir les obligations auxquelles il souscrit ; enfin, ce règlement ne devra renfermer aucune clause qui soit de nature à provoquer de nouvelles guerres, et il devra offrir une alternative au bolchevisme, parce qu'il se recommandera à l'opinion des gens raisonnables comme une solution équitable du problème européen.

Je crois enfin que, jusqu'à ce que l'autorité et l'efficacité de la Société des Nations aient été démontrées, l'Empire britannique et les États-Unis devraient donner à la France une garantie contre la possibilité d'une nouvelle agression allemande. La France a des raisons particulières de demander une telle garantie : en un demi-siècle, elle a été deux fois attaquée et deux fois envahie par l'Allemagne. Elle a été attaquée ainsi parce que, sur le continent européen, elle était le principal défenseur

de la civilisation libérale et démocratique contre l'Europe centrale autocratique. Il est juste que les autres grandes démocraties occidentales s'entendent pour lui donner l'assurance qu'elles seront à son côté, en temps voulu, pour la protéger contre l'invasion, dans le cas où l'Allemagne la menacerait de nouveau, jusqu'à ce que la Société des Nations ait prouvé qu'elle était capable de préserver la paix et la liberté dans le monde.

Lloyd George, Mémoire¹ du 25 mars 1919.

1. Document permettant de recueillir les observations d'un responsable politique en vue d'une décision future.

Doc 1 p. 327 : L'avis de Charles de Gaulle, officier français

Ma chère Maman,

Voici donc la paix signée. Il reste à la faire exécuter par l'ennemi, car tel que nous le connaissons, il ne fera rien, il ne cédera rien, il ne paiera rien, qu'on ne le contraigne à faire, à céder, à payer, et non pas seulement au moyen de la force, mais bien par la dernière brutalité. C'est le seul procédé à employer à son égard. Ses engagements sont une fumée, sa signature une mauvaise plaisanterie.

Heureusement nous tenons, et il nous faut absolument garder, la rive gauche du Rhin. Les motifs d'y demeurer ne manqueront certes pas, car je ne crois pas une seconde à des paiements sérieux d'indemnités de la part de l'Allemagne. Non pas certes qu'elle ne puisse payer, mais parce qu'elle ne le veut pas. Nous allons donc nous heurter de suite à toute cette science de chicanes gémissantes, de délais prolongés, d'entêtements sournois, qui est la plus claire aptitude de cette race. Nous avons éprouvé cette science à mainte occasion, et notamment à propos de chacun des articles du traité d'armistice qu'il fallut plusieurs interventions impatientées du maréchal Foch¹ pour faire exécuter à peu près. Seulement nous n'allons plus avoir à brandir d'épée flamboyante, avec nos troupes démobilisées, et celles de nos alliés rentrées chez elle. Au fur et à mesure des années, l'Allemagne se redressant deviendra plus arrogante, et finalement ne nous paiera pas à beaucoup près ce qu'elle nous doit. Il faut craindre du reste que nos alliés ne soient d'ici à très peu de temps nos rivaux et ne se désintéressent de notre sort.

Charles de Gaulle [alors chef de bataillon envoyé en Pologne],

Lettre à sa mère du 25 juin 1919.

1. Un des chefs de l'armée française.

Doc 2 p. 327 : L'avis du prince de Bülow, ancien chancelier allemand

Jamais n'a été infligée à un peuple, avec plus de brutalité, une paix aussi accablante et aussi ignominieuse qu'au peuple allemand la paix honteuse de Versailles. Dans toutes les guerres des derniers siècles, des négociations entre vainqueur et vaincu avaient précédé la conclusion de la paix. [...] Mais une paix sans négociations préalables, une paix dictée comme celle de Versailles, est aussi peu une vraie paix qu'il n'y a transfert de propriété quand un brigand renverse à terre un malheureux et le contraint ensuite à lui remettre son porte-monnaie. La paix de Versailles nous a ravi plus de soixante-dix mille kilomètres carrés et plus de sept millions d'habitants. [...] Pour garder le géant enchaîné, on a mis deux sbires à ses flancs, la Pologne et la Tchécoslovaquie, qui ont reçu le droit, conservé aussi par les États vainqueurs, d'augmenter librement leurs forces militaires, tandis que notre armée, autrefois la plus forte et la plus brave du monde, était réduite à n'être qu'une force de police à peine suffisante pour maintenir l'ordre intérieur.

Mémoires du chancelier prince de Bülow, t. 3., 1931.